

Evry, le 26 août 2015

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES
POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE DE COLLEGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant sera scolarisé en collège à la rentrée 2015.

Le Service Académique des Bourses à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne attire votre attention sur la campagne de bourses de collèges qui se déroulera :

du 1^{er} septembre au 17 octobre 2015

Un simulateur en ligne vous permet de savoir si votre foyer peut bénéficier d'une bourse scolaire et d'obtenir une estimation personnalisée et son montant. Vous pouvez consulter le simulateur sur Internet à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/bourses-de-college

Si vous êtes éligible à une bourse de collège, vous devrez retirer un dossier de demande de bourse auprès du secrétariat du collège où est scolarisé votre enfant.

Ce dossier dûment rempli devra être déposé au collège impérativement au plus tard le 17 octobre 2015, accompagné des pièces demandées.

Un accusé de réception vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. Vous devrez le conserver, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par la DSDEN de l'Essonne en cas de contestation.
